

## Conseil municipal du 13 juin 2014

Présent : Pernot JP, Guyon C, Moine B, Guichardon E, Page T, Passeron P, Caton F, Brizet D, Pernot P, Chopard D

Mme Aurore en tant que secrétaire de mairie

Excusé : Jacquot JC

Secrétaire de séance : Chopard D

Ouverture de la séance 18h45

En préambule M P Pernot maire, fait part de ses remerciements aux conseillers qui ont donné de leur temps pour fleurir le village.

### 1 Décision modificative au budget

Suite à un montant d'investissement plus faible que prévu initialement (reste à réaliser recettes), le montant de l'excédent de fonctionnement est également moindre. Le percepteur demande qu'un jeu d'écriture rééquilibre le budget de la manière suivante :

- Compte 023 virement section investissement	-46255€
- Compte 002 Excédent fonctionnement reporté	-46255€
- Compte 21311-24 Hôtel de ville	-46255€
- Compte 021 Virement section fonctionnement	-46255€

Décision approuvée à l'unanimité.

### 2 Désignation des membres pour la commission CCID (commission communale des impôts directs)

Cette commission à vocation à vérifier la valeur des biens dans la commune à fin d'établir au plus juste le montant des impôts.

Le centre des impôts demande que le conseil municipal désigne 24 personnes payant des impôts sur la commune afin qu'il puisse procéder à la désignation des membres de la commission soit 6 titulaires et 6 suppléants.

### 3 Réforme des rythmes scolaires

Le RPI Ormes La frette subit comme l'ensemble des communes françaises le texte de loi sur les rythmes scolaires dans les écoles maternelles et primaires. Ainsi les jeunes auront l'équivalent de 8 ½ journées d'école et une ½ journée d'activité extrascolaire. L'ensemble est réparti sur 5 jours et non 4 comme précédemment.

L'équivalent de la ½ journée extrascolaire est à la charge des communes mais n'est pas obligatoire pour les élèves.

Le RPI a fait les propositions suivantes :

- maternelle PS / MS : 45 minutes d'activités le Lundi, Mardi, jeudi, et vendredi de 15h45 à 16h30
- GS / CP (école de La frette) : 1h d'activité le lundi, mardi et vendredi
- CE et CM : 1h30 deux fois dans la semaine en alternant CE et CM

Ces propositions ont été validées par l'inspecteur d'académie.

Pour la commune de La Frette, cela signifie de trouver une personne habilité pour encadrer les jeunes durant ces activités. Il a ainsi été proposé à Josiane actuellement ATSEM et en charge de la cantine de réaliser ces heures. De plus cela nécessitera qu'elle suive une formation BAFA (brevet d'aptitude à la fonction de formateur).

### 3 Suite des dégâts liés aux intempéries du mois de décembre 2013 sur les bâtiments municipaux

Il est fait savoir au conseil municipal que l'assurance a versé une indemnité de 482,8 € pour les réparations effectuées. Il reste à la charge de la commune la franchise de 800€.

### 4 Problème de vitesse dans le hameau de La Bêcherie et de la Boulée

Il est porté à la connaissance du conseil municipal un courrier avec accusé de réception, de la part de Mme Wairy Martine et signé par d'autres concitoyens que la vitesse paraît souvent très excessive dans les deux hameaux ce qui mettrait en danger les riverains.

Le conseil municipal prend acte du courrier et se propose :

- de faire un courrier réponse à Mme Wairy
- de contacter la DRI pour étudier la faisabilité de la mise en place d'une bande rugueuse, et d'une signalétique temporaire d'information sur la vitesse
- de prendre contact avec la gendarmerie pour renforcer les contrôles de vitesse si les mesures précédente n'ont eu d'effets.

### 5 Bilan sur la participation aux différentes commissions :

- SIVOS : Mme Caton F. a été élue vice présidente
- SIVOM : M Passeron P. s'est présenté au poste de vice président mais n'a pas été élu.
- SYDESL : M Jacquot JC est élu au bureau du conseil d'administration.
- Syndicat des eaux : M Guyon C est élu au bureau du conseil d'administration.
- Communauté de commune de Saône Seille Sane : M Pernot P est au bureau, membre de la commission voirie.

### 6 Bilan suite à la visite des services incendies

L'état des lieux des différentes bornes incendies met en évidence le manque de trois capots qui seront remplacés. De plus il a été décidé que le cantonnier repeindra les numéros d'identification et débroussillera autour.

### Questions diverses :

- Il a été décidé de faire nettoyer et débroussailler les panneaux des différents hameaux, ainsi que la cabine téléphonique située dans le bourg en face de la salle des fêtes.
- Une réflexion sera menée durant l'été pour attribuer des noms aux différentes rues de la commune avec pour objectif une mise en œuvre sur l'année 2015.

La séance a été levée par monsieur le maire à 21h25.